

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Stop aux dérives sécuritaires !

La CGT condamne fermement les annonces du gouvernement sur la gestion du maintien de l'ordre. La CGT le met en garde sur les graves incidents que généreraient les mesures annoncées, si elles étaient mises en œuvre lors des prochaines manifestations.

La dernière annonce concernant la mobilisation des soldats de Sentinelle dans le cadre des manifestations, en d'autres termes l'utilisation de l'armée contre la population, est une grave dérive qui rappelle les époques les plus sombres de notre histoire.

Nous condamnons fermement cette atteinte inqualifiable à la démocratie.

Des militaires eux-mêmes se disent inquiets de cette situation et alertent sur la dangerosité de leur intervention dans les manifestations.

Dès lundi 18 mars, notre organisation dénonçait les interdictions de manifester sur certains périmètres à Bordeaux, Toulouse, Paris dans des lieux emblématiques, l'aggravation de la répression en cas de participation à une manifestation non déclarée, une plus grande autonomie des forces sur le terrain pour disperser les manifestants avec notamment l'usage de « drones » et « de produits marquants », l'encouragement à utiliser les LBD.

Ces mesures conduisent, d'une part, à limiter le droit de manifester et, d'autre part, à une escalade incontrôlée de la violence.

Alors que des instances européennes et internationales ont, de manière unanime, dénoncé les atteintes excessives à la liberté de manifester, l'escalade des violences policières et l'usage des LBD en France, le gouvernement insiste et persiste en portant toujours un peu plus de graves atteintes aux libertés fondamentales.

Nous ne laisserons pas le gouvernement fuir éternellement ses responsabilités, ni bafouer les droits des citoyennes et citoyens sous prétexte de sécurité ou d'ordre public.

Face aux urgences sociales et climatiques, la colère est légitime et des réponses politiques doivent être apportées d'urgence. La CGT s'engage résolument dans la poursuite des mobilisations et manifestations, pour renforcer le rapport de force indispensable pour gagner les justes revendications portées dans les luttes des salariés, retraités privés d'emplois.

Montreuil, le 22 mars 2019